



Conseillers en exercice	44
Présents	39
Nombre de pouvoirs	4
Votants	43

## **DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté**

**N° 2026 – 049**

### **Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Yrieix la Montagne, au nombre de trente-neuf sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 23 avril 2026.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs**

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Isabelle DUGAUD ; Yves ORLIANGES ; Isabelle RAPINAT ; Stéphane DUPRAT ; Bernard ROUGIER ; Cynthia VELLEINE ; Jean-Pierre LANNET ; Marie-Anne AUBERT ; Marilyn MONBUREAU ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Olivier CAGNON ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Bernard BONNEFOND ; Catherine VAROQUI (suppléante de Thierry LETELLIER) ; Chantal PINGUET ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; François PERREAUT ; Vincent PERRIERE ; Pierrette LEGROS ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Valérie BERTIN.

#### **ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs**

Nadine HAGENBACH à Isabelle RAPINAT ; Philippe ESTERELLAS à Olivier CAGNON ; Claude BIALOUX à Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

#### **ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur**

Gregorio YONG VIVAS.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20260429-2026\_049-DE

La commission d'appel d'offres (CAO) est présidée de droit par le président de l'EPCI et se compose, outre son président, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, élus en son sein par l'organe délibérant.

Le scrutin de liste secret est la règle de principe mais l'assemblée peut décider, à l'unanimité de ses membres, de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation.

**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**  
**POUR : 43**  
**Adopté à l'unanimité**

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :**

- **DE CREER** la Commission d'Appels d'Offres,
- **DE NE PAS PROCEDER** par scrutin secret à la nomination de ses membres,
- **D'ELIRE** les membres de la Commission d'Appel d'Offres suivants :
  - **Titulaires :** Claude BIALOUX, Yves ORLIANGES, Mélanie LE NUZ, Patrick JALLAIS, Cynthia VELLEINE.
  - **Suppléants :** Bernard ROUGIER, Michel DELRIEUX, Stéphane DUCOURTIOUX, Nelly FAISSAT SIRIEIX, Isabelle DUGAUD.

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

**Jean-Luc LEGER,**

**Président**



REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20260429-2026\_049-DE